



Affaires municipales

Bonjour à tous et à toutes,

Nous voici rendus au moment du bilan de fin de mandat. Chaque poste de responsabilité comporte un certain nombre d'items, mais il est certain que ce n'est pas complet. Il s'agit d'une rétrospective des plus gros dossiers.

Bilan: novembre 2005, août 2009.

Administration générale

1. Montage et distribution d'une pochette d'accueil pour tous les citoyens et les nouveaux arrivants avec la participation foncière du Pacte rural (CLD) et la Caisse populaire des Sept-Chutes.

2. Participation financière annuelle à quelques organismes dont AQDR, Comité Passe-Partout, Club Optimiste (casse-tête), Maison des Jeunes, Gît'Enfants et Conseil d'établissement pour le projet du petit déjeuner aux enfants.

3. Mise sur pied d'un Noyau Porteur en participation citoyenne et développement durable. Noyau qui gère le fonds du Pacte rural et recommande au Conseil municipal les projets.

4. Mise sur pieds de Comités de travail: «Nature et Environnement» qui réalise un projet sentier, «Services à la communauté» qui travaille sur un projet de Coopérative de santé. «Jeunesse Émélinoise qui regroupe des intervenants locaux et le CLSC pour parler et agir pour nos jeunes ainsi que «Loisirs et culture» qui met la main aux derniers préparatifs de la première édition de l'Écofête.

5. Adoption d'un règlement de crédit de taxes à l'Investissement pour les entrepreneurs actuels et futurs.

6. Étude et mise à niveau de la Politique administrative pour les employés et les cadres.

7. Mise sur pied avec la collaboration du Centre local de développement (CLD) Matawinie d'un comité pour la diversification économique.

8. Tenue d'un déjeuner-causerie pour les entrepreneurs avec des partenaires du développement économique (CLD, SADC et Centre financier Desjardins).

9. Municipalité hôtesse pour le territoire de la Matawinie des 8e Universités de Pays où nous avons accueilli des visiteurs de France, de Guadeloupe et du Maroc.

10. Mise en ligne de notre nouveau site Internet: www.ste-emelie-de-lenergie.qc.ca

11. Innovation importante: possibilité depuis 2008 de payer le compte de taxes municipales en 5 paiements afin d'éviter aux citoyens de payer des intérêts inutilement.

Sécurité publique

1. Participation à des rencontres pour la réalisation du Schéma de couverture de risques de la MRC Matawinie.

2. Et afin de se conformer au Schéma: construction de la nouvelle caserne d'incendie, formation continue des pompiers et des officiers. achat de matériel ainsi qu'un camion pour la protection contre l'incendie, camion à mousse.

Environnement

1. Mise à niveau et suivi de l'opération des Résidus domestiques Dangereux (RDD).

2. Participation au programme provincial de récupération de pneus.

3. Règlement du problème de l'approvisionnement en eau de qualité pour les abonnés au réseau d'aqueduc.

4. Suivi rigoureux des équipements municipaux pour le traitement des eaux usées.

5. Distribution avec REGIM de roulis bacs pour les déchets domestiques.

6. Tenue de soirées d'informations sur la protection des cours d'eaux, des rives et du littoral.

7. Tenue de soirées d'informations sur la récupération, le compostage et les résidus domestiques dangereux.

8. Adoption par la municipalité d'une Politique environnementale et d'un plan d'action.

Voirie

1. Achat d'équipements pour le déneigement des trottoirs et des terrains municipaux.

2. Réorganisation du garage municipal et installation des entrepôts municipaux dans l'ancienne caserne et l'ancienne station d'eau potable.

3. Participation financière au transport adapté ainsi qu'au transport en commun sur la 131.

4. Travailler sur le dossier de réfection d'un pont pour le La Long.

Loisirs et culture

1. Participation financière mensuelle au Centre d'accès communautaire Internet (CACI).

2. Mise en place d'un système d'inspection hebdomadaire pour les équipements des parcs.

3. Amélioration des équipements informatiques à la bibliothèque.



Desjardins

Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes

Point de service: 480, Desrosiers, Ste-Émélie-de-l'Énergie, Qc J0K 2K0

Téléphone: (450) 886-3843 / Télécopieur: (450) 886-9207

*Votre Caisse populaire pose un autre geste
coopératif en s'impliquant
dans la diffusion de L'Écho.*

4. Mandat à un architecte afin de préparer des plans et devis pour la construction d'un nouvel édifice pour abriter la nouvelle bibliothèque et un nouveau chalet des loisirs.
5. Adoption d'une Politique culturelle municipale.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Nombreuses modifications aux règlements municipaux: zonage et administratif.
2. Début du projet d'électrification du Domaine des Intrépides avec la collaboration de la Municipalité de Saint-Damien.
3. Début de l'étude du projet afin d'établir un motel industriel pour aider des entrepreneurs à démarrer.
4. Étudier, commenter et participer activement au nouveau Schéma d'aménagement et de Développement de la MRC Matawinie.

Grand merci aux ex-employés municipaux ainsi qu'aux employés actuels pour tout le travail fourni au cours de ce mandat. Merci aussi aux organismes ainsi qu'à tous les bénévoles et citoyens engagés pour votre implication dans la communauté émélinoise.

Merci de m'avoir lue. Si vous avez des questions ou des commentaires, vous pouvez prendre un rendez-vous, me téléphoner ou bien m'écrire par courrier postal ou par courriel: Lmarcil@intermonde.net

MISE AU POINT DOSSIER DE LA BIBLIOTHÈQUE, ÉGLISE, SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Ce qui était:

D'abord et avant tout, il est important de redire que c'est un dossier de la fabrique, du moins en ce qui touche le volet église.

Lors de l'incendie de l'église, la fabrique a reçu une somme de plus d'un million de dollars en compensation. Plus tard, la Fabrique a fait démolir ce qui restait du solage et du parvis de l'église et a dû payer pour en disposer de manière appropriée. Tout ça pour dire qu'il reste suffisamment de sous pour construire un édifice modeste tout de même, car tout est extrêmement cher.

La Municipalité s'était montrée intéressée à construire une bibliothèque répondant aux normes du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, sur le terrain de la Fabrique. Le projet était de construire un édifice dans lequel se trouverait la biblio avec son entrée privée, mais, avec des possibilités de partage de lieux communs, on parle ici de salles de toilettes et de vestiaires. La municipalité avait l'opportunité d'obtenir une subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

pour 50% des coûts admissibles de construction de la bibliothèque et 160 000 \$ de la politique nationale sur la ruralité. Il restait encore une somme de près de 65 000 \$ à financer par un règlement d'emprunt sur 20 ans.

La Fabrique doit obtenir le consentement de l'Évêché pour reconstruire un lieu de culte. C'est la Loi sur les fabriques, loi provinciale, qui donne à l'Évêque du diocèse le pouvoir d'accepter ou de refuser que la Fabrique reconstruise et à quelles conditions s'il y a lieu.

Lors de notre rencontre du 16 octobre 2008 avec Mgr Gilles Lussier à l'Évêché de Joliette, nous avons appris que Mgr travaille avec un comité des affaires économiques qui étudie tous les projets de construction, reconstruction et vente d'immeubles ou de biens des diverses fabriques. Ce comité fait ses recommandations à l'évêque, qui lui prend la décision finale en connaissance de cause.

Lors de cette rencontre Mgr était accompagné de deux personnes de l'Évêché et de notre côté, nous étions huit personnes de Sainte-Émélie accompagnés de l'architecte dans le projet.

Nous lui avons présenté le projet complet soit un grand bâtiment en deux parties: bibliothèque d'un côté et lieu de culte qui se transforme en salle multifonctionnelle pour des expositions ou des spectacles de l'autre. Il était favorable à ce projet pour la simple et bonne raison qu'il voulait s'assurer que la Paroisse de Sainte-Émélie ne se retrouve pas avec des dettes et aucune possibilité de revenu à part les collectes aux messes, la dîme et des revenus d'intérêt. Sa vision était d'avoir un édifice qui pourrait générer des revenus dans le futur.

On a demandé à la Fabrique ainsi qu'à la municipalité de produire un protocole d'entente afin qu'il soit étudié au Comité des affaires économiques. Ce protocole devait faire état du fonctionnement entre les deux parties et les responsabilités de chacun, etc.

Après entente entre la Fabrique et la Municipalité, ce protocole fut soumis pour étude à l'Évêché à la mi-mai 2009. Nous avons reçu le document avec les modifications suggérées au début du mois de juillet 2009. À la lecture du document, j'étais un peu disons «embêtée». J'ai fait part de mes commentaires aux membres du conseil sur certaines clauses qui me semblaient un peu pointilleuses et quelques fois exigeantes envers la Municipalité.

Le 3 juin 2009, nous étions plus d'une vingtaine de personnes réunies à la mairie pour discuter de l'avancement des travaux et des prochaines étapes. À cette table, prenait place entre autre un agent de développement de la SADC Matawinie, il

nous a parlé d'une toute nouvelle subvention beaucoup plus généreuse que la subvention du Ministère de la culture soit 66 2/3% des coûts du projet, mais la Municipalité doit être maître d'œuvre de la construction plus précisément être propriétaire de la bâtisse à construire. Bref, suite à cette rencontre du mois de juin, la municipalité a commencé à analyser d'autres options comme construire la bibliothèque avec un nouveau chalet des loisirs pour remplacer l'existant qui est dans un piteux état.

Ce qui est présentement:

Le projet de la bibliothèque est toujours actif. Cependant, il n'est plus question de construire avec la Fabrique. Le projet est de construire un immeuble qui abriterait une nouvelle bibliothèque ainsi qu'un nouveau chalet des loisirs. À l'assemblée du conseil du mois d'août, le Conseil a mandaté un architecte afin de faire les plans et devis de ce nouvel édifice municipal. Pour un immeuble de disons 600 000 \$, nous pouvons aller chercher 500 000 \$ en subvention, il resterait 100 000 \$ à financer. De plus, nous pourrions utiliser le montant réservé du pacte rural soit 160 000 \$ pour un autre projet structurant comme par exemple un motel industriel pour aider au démarrage de nouvelles entreprises.

Le conseil municipal a aussi pris position en adoptant une résolution d'appui au Conseil de la fabrique concernant la reconstruction du lieu de culte. J'ai personnellement pris l'engagement d'aller rencontrer Mgr Lussier pour lui expliquer la décision de la Municipalité de se retirer du projet «Bibliothèque, lieu de culte, salle multifonctionnelle».

Lyne Marcil, mairesse

ARTISTES, ARTISANS, COMMERCES, SERVICES ET INDUSTRIES

Ajouts dans le document «Commerces, Services et Industries» que vous avez reçu dans l'Écho de juin, juillet 2009. Le document se nomme maintenant: Artistes, Artisans, Commerces, Services et Industries.

Dans la section Artistes et Artisans:
Mosaïque-récupératrice / Véronique Caron 450-886-5405

Peintre / Germaine Daigneault 450-886-2758

Dans la section Ateliers, galeries et cours:
Germaine Daigneault / cours de peinture 450-886-2758.

Nous cherchons à bonifier ce document à chaque parution. Vous recevez une nouvelle liste, à jour, dans un Écho futur, avec l'adresse des inscrits.

S.V.P. contactez-moi pour que je puisse ajouter votre nom à cette nouvelle liste qui

inclut les artistes et artisans de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. La municipalité vous offre aussi de la visibilité sur son site internet.

Martine Pinard, 241 rue Coutu, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, 450-886-3823
Courriel: mpinard@intermonde.net

COMITÉ CULTUREL CITOYEN

Oyé Oyé !

Bonjour à tous! Il ne reste plus que quelques semaines avant l'Écofête de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, le festival écologique et citoyen! Plusieurs artistes se sont déjà inscrits pour l'exposition artisanale mais vous avez jusqu'au 10 septembre pour vous inscrire et faire connaître vos talents.

Plusieurs belles activités sont également prévues pour cet événement: cinéma, conférences, spectacles, activités pour enfants... Et tout ça gratuitement au terrain de balle de Sainte-Émélie, samedi et dimanche les 19 et 20 septembre 2009 ! Les groupes Blues Gitan et Hommage aux aînés seront de la fête! Nous cherchons encore des bénévoles, alors s.v.p. appelez au 450-886-9229 ou 450-886-9644 pour donner votre nom ou écrivez à «ecofete@yahoo.ca». Nous vous attendons en grand nombre, informez-vous de notre programmation dans le dépliant qui sera disponible un peu partout au village!

Au plaisir de se mobiliser pour animer notre village!

Arabel Landreville
coordonnatrice du comité culturel citoyen.

Bibliothèque municipale

Bonjour

Bonne rentrée aux élèves du primaire. Cette année encore, il y aura des bénévoles qui vous feront voir de beaux livres avec leur implication tout au long de l'année. L'été tire à sa fin avec des températures pas toujours très belles, mais ce fut bon pour le gazon, les fleurs et les petits fruits. J'espère que l'automne sera mieux.

Aussi, je vous invite toujours à venir nous voir le mardi soir et le jeudi après-midi avec les dames bénévoles qui se donnent à 100%.

Que ce soit des demandes, des revues et des références, il y en a pour tous les goûts. Si vous avez des questions, vous pouvez toujours me rejoindre. Le service d'une bibliothèque est très important pour une

municipalité, quand on sait combien coûte un livre.

Aussi, on a beaucoup de nouveautés grâce à la gracieuseté de la Caisse Populaire des Sept Chutes. Un gros merci pour leur implication.

Diane Durand, responsable
450-886-3840

Centre Au coeur des femmes

Le Centre au Coeur des Femmes est une ressource complètement gérée par et pour les femmes. Nos activités et services sont offerts à toutes les femmes de la Matawinie et ce gratuitement ou à un prix minime grâce à une subvention provenant du Ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons que ce soit pour vous inscrire à une activité, profiter d'un de nos services ou simplement pour en connaître davantage sur la mission de notre centre. Voici donc les activités auxquelles vous pourrez vous inscrire:

Ancidote 1: atelier sur la connaissance de soi et le mieux-être (soir)

Graphologie: atelier sur votre signature et votre personnalité (soir)

Atelier de photo: afin de maximiser et connaître les différentes fonctions de votre appareil photo numérique (jour)

Violence conjugale: approfondir ses connaissances sur cette problématique pour devenir une meilleure écoutante (jour)

Nouveau mode de scrutin: existe-t-il une façon de voter afin que tout le monde y trouve son compte ?

Communication: parler pour se faire comprendre, entendre l'autre... Bref, pour mieux communiquer

De retour du Bénin: Mme Hélène Gingras nous parlera de son expérience au Bénin

Bricolage de Noël: venez fabriquer de beaux objets en compagnies d'autres passionnées comme vous

Sonologie: pour connaître les bienfaits des sons...cercle de guérison, mini-concert etc.

Équivalence secondaire V: bien se préparer en vue de l'obtention d'un certificat d'équivalence

Les clefs de la santé: pour être et demeurer en santé. Une prise de conscience sur nos habitudes de vie s'avère essentielle. Alimentation, activités physiques, abandon

du tabagisme. Venez chercher les clefs pour vous sentir bien.

Tricot: profiter de l'automne pour apprendre à tricoter: petits bas, chaussettes, crochet, etc.

Ciné-femmes: film présenté: Le temps des bûchers. Pour comprendre comment 8 millions de femmes ont brûlé sur le bûcher parce qu'elles avaient des connaissances de «femmes».

Les sorteuses: avec un groupe de femmes, vous organisez des sorties pour votre groupe. Un bon moyen économique de briser votre isolement et de s'amuser

Attention: Le 3 octobre prochain il y aura grande fête au Centre culturel de Saint-Jean-de-Matha afin de souligner le 20e anniversaire du Centre. Les billets sont présentement en vente au coût de 20\$ ce qui inclut le souper, le spectacle et la danse. Réservez rapidement, les places sont limitées.

Le Centre est ouvert du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 ainsi que le mercredi soir de 19 h 00 à 21 h 00.

Louise Chaussé
183 Ste-Louise, 450-886-9171

FADOQ Club de Ste-Émélie- de-l'Énergie

Bonjour

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous êtes en forme.

Voici la liste de nos activités pour septembre et octobre 2009

Mercredi, cours de danse à partir du 16 septembre, responsable Yolande Chevette du comité.

Jeudi matin: quilles à partir du 27 août, responsable Pierre Lemay au 450-886-3793 et Pierre Savignac 450-886-2957

Reprises des activités le jeudi à partir du 10 septembre

1er jeudi du mois: mise en forme et dards à partir du 1er octobre.

2e jeudi du mois: sacs de sable à partir du 10 septembre, responsable Pierre Lemay, 450-886-3793

3e jeudi du mois: souper du mois 17 h 30

4e jeudi du mois: mise en forme et jeu de palets à partir du 24 septembre

5e jeudi du mois: nouveau projet le 29 octobre.



Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes

Point de service: 480, Desrosiers, Ste-Émélie-de-l'Énergie, Qc J0K 2K0
Téléphone: (450) 886-3843 / Télécopieur: (450) 886-9207

*Pour une stratégie financière
personnalisée, consultez
un conseiller de Desjardins.*

Voyage aux pommes le 26 septembre, responsable Armande Brisebois du comité.

Cotisation: carte de membre 18\$ dès le début de septembre, responsables, membres du comité.

Membres du comité:

Rollande Goulet, président, 450-886-5919

Monique Thériault, vice-présidente, 450-886-3685

Armande Brisebois, secrétaire, 450-886-2283

Carmen Lemieux, trésorière, 450-886-2804

Chislaine Boucher, directrice, 450-886-3135

Yolande Chevrette, directrice, 450-886-8070

Hélène Desrosiers, directrice, 450-886-5500

Bonne saison

*Hélène Desrosiers
responsable de la publicité*

AQDR Comité Ste-Émélie

Bonjour à tous

Fin juillet, une magnifique journée, le soleil brûle les montagnes. Ce charmeur extravagant se cache souvent sous la pluie cette année et nous revient en surprise pour notre plus grande joie. Quand même, c'est l'été.

Encore un mois de vacances et le retour des activités de l'AQDR s'annonce déjà. Pourtant quelques responsables du comité auront bénéficié de très peu de repos. Des projets sont déjà à l'horaire pour l'automne. À peine rangés, les documents à étudier obligent déjà. Leur générosité m'impressionne toujours.

Les bâtisseurs d'aujourd'hui nous rappellent les pionniers d'autrefois.

En 83-84 l'AQDR et l'Association des personnes handicapées du secteur Brandon travaillent à l'implantation du transport adapté pour les personnes à mobilité réduite dans la région de Saint-Gabriel.

À Sainte-Émélie, le comité déplore le manque d'accessibilité à l'église pour les personnes qui doivent se mouvoir en fauteuil roulant. Une rampe d'appui est construite avec la contribution des retraités du milieu.

À Saint-Didace, lutte contre les pluies acides.

Le comité de Saint-Didace appuie la lutte contre les pluies acides par des rencontres d'information, la signature d'une pétition et de nombreuses lettres d'appui.

À Saint-Gabriel, rencontre information.

Pour mieux informer ses membres, le comité de Saint-Gabriel organise des rencontres d'information à tous les mois. Les sujets les plus variés y sont traités: les droits sociaux, la santé, les services etc. Merci à l'exécutif de l'AQDR section Brandon

Il ne faut pas confondre l'AQDR et la FADOQ (âge d'or)

Au Québec beaucoup d'organismes représentent les intérêts des aînés. Cependant l'AQDR se distingue des autres organismes qui agissent sur le plan national tels que la FADOQ.

Comme son nom l'indique l'AQDR se situe comme groupe communautaire en «Défense des droits» ce qui en fait un groupe de pression revendicateur sur le plan socio-politique et contestataire.

Alors que la FADOQ, tout en se portant à la défense des droits des aînés vise à les regrouper sur le plan des activités sociales et culturelles avec comme objectif de briser leur isolement. Norbert Rodrigue (La force de l'âge)

L'AQDR travaille en collaboration avec la FADOQ. Les deux organismes cherchent à améliorer la vie des aînés et se préoccupent du vieillissement de notre société.

Nous vous informerons de la date de la prochaine réunion.

Thérèse Belleville

Club Optimiste

Bonjour amis (es) optimistes,

L'été tire déjà à sa fin et pour certains et certaines, la rentrée scolaire est déjà faite. J'espère que vous avez su profiter de cette courte saison estivale.



Voici la liste des gagnants des concours faits à l'école.

Carrière de rêve: 1^{re} position: Hélène Keith, une toiletteuse audacieuse;

2^e position: Renaud Brousseau, musicien;

3^e position: Vicky Gravel Durand, vétérinaire;

Alors Hélène Keith verra réaliser sa carrière de rêve pour une journée.

Merci à Christiane Durand et ses élèves pour leur participation et ainsi qu'à nos correcteurs et juges de l'épreuve: Madeleine Desroches, Huguette Grosso et Frédéric Feney.

Concours: Jeunes bénévoles de l'année:

Maternelle : Laura-Kim Champagne;

1^{er} et 2^e année: Samuel Poirier;

2^e et 3^e année: Maude Drapeau;

4^e et 5^e année: Clodie Durand;

5 et 6^e année: Alexandre Martel;

technicienne éducation spécialisée: Hélène Keith

Concours: Dessins carte de remerciement;

4^e et 5^e année: Arianne Brousseau;

5^e et 6^e année: Mélina Labrecque;

Ils ont tous reçu un droit accès à une sortie gratuite estivale du Club.

Sacs d'école:

Nous avons fait le tirage de 2 sacs d'école complets parmi tous les élèves de l'École Ami-Soleil pour les remercier d'avoir participé à nos différents concours.

Les gagnants sont: Kevin Giroux et Jeasun Blais.

Par la même occasion, j'aimerais remercier la direction et le personnel de l'École Ami-Soleil pour leur collaboration.

Tous les participants ont adoré nos sorties estivales qui se sont déroulées sous le soleil.

Mardi 21 juillet, super Aqua-Club de Pointe-Calumet en autobus.

Jeudi 30 juillet, La Ronde en autobus.

Samedi 22 août, Zoo de Granby en autobus.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les directeurs et toutes les directrices et leurs conjoints (es) qui m'ont fortement appuyés tout au cours de l'année optimiste.

Merci à Lyne Rondeau, Sylvain Chaussé, Sylvie Desharnais, Jean-Pierre Deschênes et Claude Hénault. C'est grâce à eux que nous pouvons organiser de belles activités.

L'année optimiste tire à sa fin. La nouvelle année commence le 1^{er} octobre mais, pour ma part, elle va continuer car j'ai été réélue avec tous les directeurs, sauf Lyne Rondeau qui ne fera plus partie du bureau de direction, mais j'espère que tu resteras un membre actif. J'aimerais te remercier pour tout le travail, l'énergie et l'enthousiasme que tu as mis dans le club tout au long de ton mandat. Merci Lyne.

La programmation de l'automne est à venir. Je ne peux terminer sans remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé au succès des activités du Club Optimiste de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

*Francine Hénault
présidente 2008-2009, (886-5052)*

CACI Ste-Émélie

Bonjour à tous et à toutes

Le CACI est ouvert du lundi au samedi inclusivement.

Nous sommes situés au 211, rue Principale et il est préférable de téléphoner au 450-886-2325 pour savoir s'il y a quelqu'un pour vous accueillir au moment où vous désirez passer.

Si vous désirez laisser votre nom pour les prochains cours et autres activités du CACI, téléphonez à Jeannine au 450-886-2325. Bienvenue à tous.

Le comité de CACI par Martine Pinard

Comité des Loisirs Ste- Émélie

Au moment où vous lirez ces lignes, la Fête Nationale 2009 fera déjà partie du passé.

Je prends quelques minutes de votre temps pour vous dire merci. Merci d'assister à cette Fête en aussi grand nombre depuis quelques années. Auparavant, des citoyens de Sainte-Émélie allaient ailleurs pour célébrer cette Fête. Mais, dans les dernières années, les gens d'ici restent ici et même des gens d'ailleurs viennent à Sainte-Émélie pour y assister. Je sais que nous ne pouvons pas faire plaisir à tout le monde, mais nous faisons notre possible afin de vous divertir. Si vous avez des suggestions ou commentaires à faire pour l'an prochain, veuillez nous en faire part très bientôt car habituellement dès octobre nous faisons certaines réservations.

Je tiens à remercier nos commanditaires et nos bénévoles. Si jamais j'oubliais de nommer certaines personnes, je m'en excuse personnellement.

Nos commanditaires: Municipalité de Sainte-Émélie, Caisse Desjardins des Sept Chutes, Jobert Inc. Société Nationale des Québécois, Moulin à scie Pierre Belleville, Club de Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Fadoq).

Nos bénévoles: Lyne Marcil, Brigitte Belleville, Pierre Belleville, Cécile Lagacé, David Généreux, Olivier Tellier, Amélie Belleville, Marc-André Baril, Martine Pinard, Gaétane Arbour, Cynthia Caron, Sabrina Caron, Kevin Fournier, Jean-François Dion, Luc Durand, Chantal Levasseur, Sylvain Parent, Joane Rondeau, Martin Provost, Laurent Jervaise, Marie-Josée Hénault, Victor Arbour, Jocelyn Arbour, Gilles Arbour, les animatrices de la Maison des Jeunes, Yann Brodeur et ses chums.

Merci à tout ce beau monde, car sans vous, cette Fête ne pourrait être ce qu'elle est aujourd'hui.

Merci aux employés de la municipalité pour leur grand travail. Ils nous ont beaucoup aidé. Merci à la chorale LesSens pour leur belle performance.

Merci à mon Comité: Josée Rondeau, Martine Pinard, Rachelle Morse, Catherine Morse, Kevin Fournier.

Sylvie Arbour, présidente

Divers

GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL L'ATELIER DES LUTINS

Ouverture le 2 novembre 2009. Située au cœur du village de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, avec grande cour arrière. Cuisine santé végétarienne, activités éducatives stimulant la créativité et l'imagination. Approche et valeurs écologiques. 20\$/jour avec reçus et possibilité de remboursement anticipé aux 3 mois. En attente d'accréditation à 7\$/jour. Cinq places disponibles pour les enfants de 1 à 5 ans. Gaëlle Veillette au 450-886-0316

RAC

Vous avez de l'expérience dans un métier? Décrocher votre diplôme sans repartir à zéro.

Voici un nouveau service pour vous...le Service de reconnaissance des acquis et des compétences de Lanaudière!

Regroupant trois organismes scolaires, soit la Commission scolaire des Samares, la Commission scolaire des Affluents et le Cégep régional de Lanaudière, Le Service de reconnaissance des acquis et des compétences de Lanaudière répond à une demande grandissante des adultes et des entreprises de la région.

Qui peut en bénéficier?

Ce service «RAC» s'adresse à des gens qui ont plusieurs années d'expériences dans un domaine de travail et qui ne sont pas diplômés dans ce secteur d'activités.

La démarche de la «RAC» permet d'obtenir une reconnaissance officielle (diplôme) reconnue par le MELS en faisant reconnaître leurs acquis et leurs compétences (provenant de formations diverses et d'expériences variées) selon les normes établies par rapport aux programmes d'études.

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE

Un suicide ou une tentative de suicide s'est produit? Saviez-vous qu'il existe au Centre de prévention du suicide de Lanaudière toute une gamme de services gratuits? En plus de venir en aide aux personnes en crise suicidaire et leurs proches, l'organisme apporte du soutien à l'entourage d'une personne qui a fait une tentative de suicide ou qui est décédée par suicide. Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière est un organisme communautaire reconnu dans la région. Tous ses services confidentiels sont

accessibles par le biais de la ligne téléphonique 24/7.

Vous êtes affectés par une tentative de suicide ou le suicide d'un être cher. appelez au 450-759-6116/1-866-APPELLE (1-866-277-3553)

SONDAGE: À L'ACTION MARMITON!

Apprendre à cuisiner, ça vous dit? Vous avez l'intérêt mais vous voyez cela comme une corvée, un gros chantier!

On offre des cours pour les papas, les mamans, en couple, ou monoparental, les célibataires et les enfants pour démystifier «L'ART CULINAIRE».

Vous verrez qu'avec quelques trucs et des règles de base, il est facile de faire de la bonne nourriture!

Que voulez-vous savoir? Que voulez-vous apprendre? On vous offre plusieurs possibilités. On monte un cours pour vos besoins, on partage nos trucs et nos conseils et on répond à vos questions!

n'hésitez pas, nous attendons vos commentaires, vos suggestions

Bienvenue à tous!

Manon Bessette, 450-886-2155: Murielle Ayotte Roy, 450-886-3089.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE MATAWINIE

25 septembre: Échange de plantes et de vivaces. 19 h. Apportez vos plantes

20 h. échanges, oignons, tubercules, graines.

Rita Tétreault 835-2718, sous-sol de l'église Saint-Damien

COURS DE YOGA

INVITATION: Journée d'information et d'inscription pour les cours de Yoga. Dimanche 6 septembre de 10 h 00 à 15 h 00.

Centre de yoga Julie Desjardins, 360 Arbour, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, 450-886-3805

VOYAGES TRAVELONLY

Bonjour à tous!

Mon nom est Andrée Beaudoin. Je suis associée en tant qu'agent de voyages avec la compagnie Travelonly, une entreprise familiale qui existe maintenant depuis 35 ans au Canada et au Québec depuis 3 ans. Notre bureau chef au Québec est à Montréal au 1117, rue de Louvain est au coin de Christophe-Colomb.

Mon agente affiliée, Martine Poirier et moi-même sommes fières de vous annoncer que



Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes

Point de service: 480, Desrosiers, Ste-Émélie-de-l'Énergie, Qc J0K 2K0

Téléphone: (450) 886-3843 / Télécopieur: (450) 886-9207

*Votre Caisse populaire pose un autre geste
coopératif en s'impliquant
dans la diffusion de L'Écho.*

notre agence sera en fonction à compter du 22 juin. Notre but premier est de vous satisfaire en tout temps et ce pour toutes sortes de voyages.

Espérant gagner votre confiance, nous vous invitons à voyager en toute sécurité avec Travelonly.

Au plaisir de vous servir et à bientôt.



Andrée Beaudoin et Martine Poirier
450 898-0029

Petites annonces

Cours de peinture sur toile

Huile ou acrylique offerts par Germaine Daigneault à Ste-Émélie au 450 886-2758

«La peinture est une compagne de voyage. Elle nous suit partout. Nos toiles peintes, sont souvent des émotions vécues au passage d'un paysage.»

À louer: Costumes d'halloween pour enfants 15,00\$; pour adultes 25,00\$.

Info: Murielle Yvette Roy 450 886-3089.

Résidence Dr Lucien Ferland



Appartements 3 1/2 bien situés près de tout
2 repas par jour
Salle de lavage et câble inclus
Ascenseur
Appartements subventionnés
450-886-2034 / 0058
411 Arbour, Ste-Émélie-de-l'Énergie

Histoire de Ste-Émélie

ANNÉE 1928

Assemblée régulière du 2 avril 1928

Il est proposé par Monsieur le conseiller Hildège Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Émilien Desroches que le compte

suivant soit payé à Zénon Dufresne, soit cinq livres de clous à six sous la livre, pour un total de trente cennes.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Hildège Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Émilien Desroches que tous les arrérages de taxes dont les comptes ont été envoyés soient envoyés pour collection à Me Robert Tellier, avocat, le sept du mois courant pour les arrérages de 1925-1926.

Oscar Lépine est nommé inspecteur de voirie pour la municipalité est assermenté le 4 avril 1928.

Nous soussignés Joseph Belleville, Camille Arbour et Adélard Juneau ayant été nommés estimateurs de cette municipalité jurons solennellement que nous remplirons les devoirs de notre charge avec honnêteté et fidélité au meilleur de notre jugement. Ainsi que Dieu nous soit en aide. Et c'est signé: Joseph Belleville, Adélard Juneau et Camille Arbour. Assermenté le onze août 1928.

Assemblée régulière du 16 août 1928

Il est proposé par Monsieur le conseiller Philibert Prud'homme, appuyé par Monsieur le conseiller Hildège Frappier que le règlement de prohibition soit accepté et soumis au vote des électeurs à la date fixée par la loi. Adopté

Assemblée régulière du 4 septembre 1928

Il est proposé par Monsieur le conseiller Armand Généreux, appuyé par Monsieur le conseiller Émilien Desroches que la requête des contribuables de Saint-Damien demandant de mettre le chemin de ligne qu'il y a sur le lot No 4 du rang Sainte-Marie à la charge de cette municipalité soit prise en considération.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Hildège Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Armand Généreux que vu que le pont du rang Saint-Joseph n'est plus une sûreté pour le public et qu'il faudra le reconstruire sous peu que ce Conseil demande à Monsieur J.J. Denis, député fédéral, de bien vouloir construire les caisses qui ont été accordées au moins une pour cet automne pour que ce pont soit refait le plus tard au printemps.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Émilien Desroches, appuyé par Monsieur le conseiller Armand Généreux que demande soit faite à Me Lucien Dugas, notre député, pour obtenir le permis pour faire le bois nécessaire pour reconstruire le pont Saint-

Joseph dans les limites de la Sainte-Maurice au Lac des Iles et de nous obtenir un octroi pour les travaux.

Le quinze septembre mil neuf cent vingt-huit, à huit heures du matin, nous avons procédé au vote au bulletin secret du rappel du règlement de prohibition. Monsieur Éméry Beaudoin, représentant assermenté et Monsieur Alphonse Dufresne est arrivé prendre la place du représentant à neuf heures. Il s'est donné cent quatre-vingt quatorze votes, dont cent vingt deux contre le règlement et soixante douze en faveur. Nous avons fermé le bureau de votation à cinq heures de l'après-midi. Donnée à Sainte-Émélie ce quinze septembre mil neuf cent vingt huit. J. Éphrem Roy, secrétaire.

Assemblée régulière du 1er octobre 1928

Il est proposé par Monsieur le conseiller Octavien Laferrière, appuyé par Monsieur le conseiller Armand Généreux que soit payé à H. Frappier 3 heures à 20 cennes de l'heure pour 60 cennes, à E. Hénault 3 heures à 20 cennes de l'heure pour 60 cennes et 3 heures avec un cheval à 10 cennes de l'heure pour 30 cennes. pour réparer une calvette chemin Brassard. Adopté

Il est proposé par Monsieur le conseiller Octavien Laferrière, appuyé par Monsieur le conseiller Hildège Frappier qu'attendu que le Gouvernement Fédéral fait gratuitement la dépense à la tuberculine sur tous les animaux d'espèce bovine qu'il est important pour tous les cultivateurs de cette municipalité de se renseigner à ce sujet et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à demander à Monsieur Anthime Charbonneau, agronome du comté de bien vouloir venir faire une conférence traitant de la tuberculination des animaux d'espèce bovine. Adopté

Il est proposé par Monsieur le conseiller Hildège Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Napoléon Forest que pour faire face aux dépenses nécessaires de l'année 1928-1929, il est établi de rencontrer les sommes suivantes: soit: \$3382.00. Adopté

Il est proposé par Monsieur le conseiller Armand Généreux, appuyé par Monsieur le conseiller Hildège Frappier que Monsieur J.M.P. Allaire, maire, soit autorisé à prendre les informations à l'égard du chemin de ligne de Monsieur Paul Durand sur la propriété Numéro quatre rang Sainte-Marie. Adopté

Assemblée spéciale du 13 octobre 1928

Il est proposé par Monsieur le conseiller Octavien Laferrière, appuyé par Monsieur le

conseiller Napoléon Forest que le règlement suivant soit adopté et il est ordonné et statué par le présent règlement que pour rencontrer les dépenses énumérées à la session du 1er octobre dernier, que le taux d'imposition soit de une piastre et vingt centins par cent dollars d'évaluation sur tous les biens fonds imposables de cette municipalité. Adopté

Il est proposé par Monsieur le conseiller Hildège Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Octavien Laferrière que ce Conseil reconnait la nécessité du chemin de ligne Sainte-Marie passant sur le lot numéro quatre qui est ouvert depuis des années pour convaincre le Conseil de décider de prendre à sa charge l'entretien dudit chemin municipal à condition que ce chemin soit accepté par son Honneur le Lieutenant-Gouverneur. Adopté

Assemblée régulière du 3 décembre 1928

Il est proposé par Monsieur le conseiller Hildège Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Philibert Prud'homme qu'une demande soit faite à la Cie Sainte-Maurice pour faire le bois nécessaire pour la construction du pont Saint-Joseph, gratuitement. Adopté

Reddition des comptes de J.Éphrem Roy pour l'année 1927-1928:

Argent dû par la municipalité:

Joseph Auger	\$500.00
Éméry Beaudoin	\$2000.00
Thaddée Belleville	\$800.00
Stanislas Beaudoin.	\$1000.00
Joseph Coutu.	\$1000.00
Spiridium Desrosiers	\$700.00
Napoléon Forest	\$500.00
Corinne Perrault	\$100.00
Ovila Plouffe	\$350.00
Maxime Robillard	\$150.00
Zazharie Thériault	\$1000.00
Hildège Frappier	\$700.00
Emmanuel Hénault	\$200.00
Total	\$9000.00
Argent reçu	\$3565.88
Argent payé	\$3318.48
Fourni au 1er janvier 1928	\$737.73
	\$4056.21

Le 31 décembre 1928, le maire était le Dr J.M.P.Allaire

Les conseillers municipaux étaient Messieurs: Napoléon Forest, Octavien Laferrière, Émilien Desroches, Philibert Prud'homme, Hildège Frappier et Armand Génèreux.

Le secrétaire-trésorier était Monsieur J. Éphrem Roy

Le premier ministre du Canada était le très Hon. William Lyon Mackenzie King, libéral

Le premier ministre du Québec était Louis-Alexandre Taschereau, libéral

Le député de Joliette au Provincial était Lucien Dugas, libéral

Le député de Joliette au Fédéral était Charles-Édouard Ferland, libéral

Le député de Berthier au Provincial était Cléophas Bastien, libéral

Le député de Berthier au Fédéral Joseph-Charles Théodore Gervais, libéral.

par Paul-Émile Durand

QUELQUES GESTES À POSER POUR DEVENIR CITOYEN RESPONSABLE

(À noter que le hangar RDD est maintenant ouvert: 1er mercredi du mois de 15h00 à 17h00 et le 1er samedi du mois, de 10h00 à midi.

Je veux m'acheter un terrain et me construire une maison à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, que dois-je faire?

D'abord, je dois aller rencontrer l'inspecteur en bâtiment pour connaître le zonage du terrain projeté, pour savoir ce que je peux faire sur ledit terrain. Je m'assure que la superficie du terrain projeté répond aux normes du Gouvernement. Imaginons un terrain sans les services d'aqueduc ni d'égoût.

Ensuite, je me procure un permis de construction, un permis pour la fosse septique et un permis pour le creusage d'un puits. Je m'informe des distances à respecter entre le puits et le champ d'épuration.

Si le terrain acheté est boisé, quel pourcentage du terrain dois-je laisser boisé?

Je respecterai la période de temps inscrit sur mon permis pour achever ma construction.

Je respecterai les normes gouvernementales qui demandent que la vidange des fosses septiques soit faite à tous les deux ans pour une résidence principale et à tous les 4 ans pour une résidence secondaire (chalet). Je me ferai un devoir de faire parvenir à la municipalité le reçu remis par la firme qui fait la vidange de ma fosse septique avant le mois de novembre de l'année où la vidange a été faite.

Si, après quelques années que ma maison est construite et que des rénovations s'imposent, je me ferai un devoir de demander un permis pour lesdites rénovations.

Si j'ai une terre à bois et que je veux couper du bois de chauffage pour mon usage personnel ou couper de la pitoune ou du bois de sciage pour me faire quelques sous, je m'informerais au sujet du règlement sur l'abattage d'arbre, car quiconque ne respecte pas ce règlement risque de se voir imposer une amende. Les amendes chargées pour ce non-respect du règlement ont été fixées par le Gouvernement et s'appliquent dans toutes les municipalités du Québec et sont très élevées. La première amende chargée est fixée à 100.00\$ l'arbre, coupé sans permis. Pensez-y, notre règlement est beaucoup plus respectueux de la liberté de chacun.

Je m'efforcerai de respecter l'environnement en faisant de la récupération le plus possible, respectant les cours d'eau et la propreté de mon terrain. Je surveillerai la pollution par le bruit, lors des partys que je pourrais organiser.

Si chacun agit ainsi, nous n'aurons pas à donner de constat d'infraction et Sainte-Émélie-de-l'Énergie sera une municipalité où il fera bon y vivre.

Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
241 rue Coutu,

Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Tél. 450-886-3823, Télécopieur: 450-886-9175,

www.ste-emelie-de-lenergie.qc.ca

courriel: stemelie@intermonde.net

Lyne Marcil, mairesse, 450-886-3823

Brigitte Belleville, directrice générale, 450-886-3823

Hugo Allaire, Travaux publics et urbanisme, 450-886-3823

Nathalie Laforte, inspectrice en bâtiments, 450-886-3823

Jacqueline Bardou, contrôle canin, 450-886-5902

NOUVEAU CONSEILLER EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Suite à un remaniement au niveau des conseillers en sécurité financière qui sont attirés à notre caisse, il nous fait plaisir de vous informer que M. Benoit Landry occupera désormais ce poste en remplacement de M. David Chagnon.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour une analyse de vos besoins en assurance.

BOURSES D'ETUDE

Notre caisse a à cœur nos jeunes c'est pourquoi lors de notre assemblée générale nous avons fait le tirage de bourses d'étude collégiales, universitaires et professionnelles. Voici la liste des gagnants :

Centre de service St-Côme

Vanessa Arbour	Professionnel
Roxane McCabe	Collégial
Julie Venne	Universitaire

Centre de service Ste-Émérie

Annie-Claude Lepage	Professionnel
Frédéric Durand	Collégial
Samuel Hénault	Universitaire

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

Nous tenons à vous remercier pour votre compréhension suite aux ajustements que nous avons vécus lors de la mise en place de la centralisation des appels.

Nous sommes conscients qu'un changement de la sorte amène son lot d'imprévus et d'ajustements, c'est pourquoi nous sommes reconnaissants de votre patience et soyez assurés que nous avons le souci de bien vous servir et que nous mettons tout en œuvre pour y parvenir.

Pour joindre notre ressource aux Entreprises :

Nathalie Morin, 450-886-1770 poste 259

FRAIS D'UTILISATION

Vous trouvez que vos frais de transactions sont élevés? Consultez nous, nous pourrons faire le tour de votre dossier avec vous et trouver le forfait qui vous convient.

Daniel Bacon
Directeur général